

- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE -
 (article L. 2313-1 du C.G.C.T.)

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

Contexte local conseillé:

Evolution population : au 1^{er} janvier 2026 : 2054 (dont 33 population comptée à part)

Niveau des taux d'imposition :

taxe d'habitation : 20.04%

taxe foncière (bâti) : 39.83%

taxe foncière (non bâti) : 71.29%

Effectifs de la collectivité : 21 agents

I. Le cadre général du budget

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la commune. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a essentiellement vocation à rembourser l'emprunt et à assurer les travaux d'amélioration des infrastructures.

Le Budget Primitif 2026 s'équilibre en dépenses et recettes à :

Section d'exploitation :	2 661 448.04 €
Section d'investissement :	1 394 990.43 €
Total :	4 056 438.47 €

Comparaison du BP 2026 avec celui de 2025 :

	Budget Primitif 2026	Budget primitif 2025 + DM
Section d'exploitation :	2 661 448.04 €	2 714 920.38 €
Section d'investissement :	1 394 990.43 €	1 845 186.80 €
Total :	4 056 438.47 €	4 560 107.18 €

II. La section de fonctionnement

A. Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. Pour notre commune : Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies (services périscolaires, redevances à caractère de loisirs), aux dotations de l'Etat, aux produits issus de la fiscalité directe locale, aux produits de gestion courante et report de l'excédent 2025.

B. Les recettes de fonctionnement 2026

Elles représentent 2 661 448.04 euros.

Chapitre article	RECETTES	Rappel BP 2025 +DM	Proposition 2026
013	Atténuation de charges	15 000,00 €	30 000,00 €
70	Produit de gestion courante	225 900,00 €	226 400,00 €
73	Impôts et taxes	1 469 000,00 €	1 471 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	490 400,00 €	451 876,35 €
75	Autres produits de gestion	126 050,00 €	160 000,00 €
RECETTES DE GESTION COURANTE		2 326 350,00 €	2 339 276,35 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprise sur amortissement	1 269,20 €	14 150,87 €
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		2 327 619,20 €	2 353 427,22 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
43	opérations d'ordre de interieur de sections	0,00 €	0,00 €
RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION		0,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement antérieur reporté	387 301,18 €	308 020,82 €
TOTAL DES RECETTES		2 714 920,38 €	2 661 448,04 €

C. Les dépenses de fonctionnement 2026

Elles représentent 2 661 448.04 euros.

Chapitre article	DEPENSES	Rappel BP 2025 +DM	Proposition 2026
011	Charges à caractère général	1 107 170,38 €	942 998,04 €
60	Achats et variation des stocks	351 200,00 €	300 200,00 €
61	Services extérieurs	534 470,38 €	444 898,04 €
62	Autres services extérieurs	194 700,00 €	170 600,00 €
63	Impôts et taxes	26 800,00 €	27 300,00 €
012	Charges de personnel	1 142 600,00 €	1 162 000,00 €
62	Personnel extérieur au service	4 000,00 €	8 000,00 €
63	Impôts et taxes	25 000,00 €	25 000,00 €
64	Charges de personnel	1 113 600,00 €	1 129 000,00 €
14	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion	172 050,00 €	169 050,00 €
DEPENSES DE GESTION COURANTE		2 421 820,38 €	2 274 048,04 €
66	Charges financières	64 400,00 €	59 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €
68	Dotations aux provisions		
22	Dépenses imprévues		
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		2 486 720,38 €	2 333 848,04 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	28 200,00 €	27 600,00 €
43	Opérations d'ordre intérieur section	0,00 €	0,00 €
023	Virement section d'investissement	200 000,00 €	300 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		228 200,00 €	327 600,00 €
TOTAL DES DÉPENSES		2 714 920,38 €	2 661 448,04 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à un emprunt nouveau.

Cette différence constitue le virement à la section d'investissement. Il s'élève à 300 000 euros pour 2026.

III. La section d'investissement

A. Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

B. Les recettes d'investissement

Deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Chapitre article	RECETTES	Rappel BP 2025 +DM	Proposition 2026
10	Stocks		
13	Subventions d'investissement	36 800,00 €	44 700,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
	RECETTES REELLES D'EQUIPEMENT	36 800,00 €	44 700,00 €
10	Dotations	269 100,00 €	269 262,17 €
24	Produits des cessions	60 000,00 €	60 000,00 €
27	Autres immobilisations financières		
	RECETTES FINANCIERES	329 100,00 €	329 262,17 €
4582	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	365 900,00 €	373 962,17 €
021	Virement à la section de fonctionnement	200 000,00 €	300 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	28 200,00 €	27 600,00 €
041	Opérations patrimoniales		
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	228 200,00 €	327 600,00 €
001	Solde d'exécution - excédent reporté	1 251 086,80 €	693 428,26 €
	TOTAL DES RECETTES	1 845 186,80 €	1 394 990,43 €

C. Les dépenses d'investissement:

Les dépenses d'investissement sont toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, d'informatique, de véhicules, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes soit sur des structures en cours de création.

Chapitre article	DEPENSES	Rappel BP 2025 +DM	Proposition 2026
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées	212 800,00 €	90 300,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 540 586,80 €	1 232 690,43 €
23	Immobilisations en cours		
	DEPENSES REELLES D'EQUIPEMENT	1 753 386,80 €	1 322 990,43 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	91 800,00 €	72 000,00 €
27	Autres immobilisations financières		
	DEPENSES FINANCIERES	91 800,00 €	72 000,00 €
4581	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 845 186,80 €	1 394 990,43 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		
041	Opérations patrimoniales		
20	Dépenses imprévues		
	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution - déficit reporté		
	TOTAL DES DÉPENSES	1 845 186,80 €	1 394 990,43 €

Les principales actions de l'année sont :

- Les travaux chemin des côtes (habitats inclusifs)
- Le suivi de l'Eglise
- Travaux d'urgence de couverture de l'église
- Etudes et aménagement d'une liaison douce rue de Coubert
- Travaux d'éclairage public
- Réfection/Mur de soutènement rue de la Planche
- Mobiliers de l'école

IV. La dette

En 2026, la commune poursuivra son désendettement en n'ayant pas recours à l'emprunt avec au premier janvier un encours s'élevant à 1 849 618.40 euros dont elle remboursera au cours de l'année 129 665.95 euros.

